



enquête d'xxxxxx après 6 ans du sinistre ?

Par **panatinaikos**, le **12/09/2019** à **19:29**

Bonjour Monsieur CHABER !
Assurance a envoyé un cde ses enquêteurs pour des investigations sur un sinistre qui a eu lieu voilà 6 ans ? Malgré les inombrables démarches de l'assuré auprès de son agence d'assurance ,celle ci n'a pas trouvé mieux que de lui envoyer un enquêteur prtextant que le sinistre qui a eu lieu en 2013 ést suspicieux ? Que doit faire cet assuré ? merci de la réponse.

Par **chaber**, le **13/09/2019** à **07:55**

bonjour
Bonjour Monsieur CHABER !
Je ne suis pas seul sur ce forum à répondre à des problèmes d'assurances
Malgré les inombrables démarches de l'assuré auprès de son agence d'assurance ,celle ci n'a pas trouvé mieux que de lui envoyer un enquêteur prtextant que le sinistre qui a eu lieu en 2013 ést suspicieux
l'agence n'a aucun pouvoir dans une telle affaire. Une compagnie d'assurances peut, s'il y a soupçon de fraude, missionner un inspecteur enquêteur ou une société spécialisée. Elle peut déposer plainte pour escroquerie si elle a des éléments probants.
En l'absence d'éléments sur le sinistre suspicieux il est difficile de vous répondre de façon plus précise.